



Reconnue d'utilité publique

# Service Auprès TC

M.A.S Externalisée avec Accueil de Jour  
pour personnes cérébrolésées

Stéphanie KOUATCHOU TCHUINOU, assistante sociale  
Nathalie MALYSSE, psychologue clinicienne

# Service AUPRES-TC : naissance et objet

---

«ESMS de type MAS externalisée avec Accueil de Jour »

Créé fin des années 90 en collaboration avec le CH de La Bassée

À destination de personnes concernées par **une lésion cérébrale acquise non évolutive (TC, AVC, anoxie cérébrale, autres)**

**Pour combler un chaînon manquant entre la prise en charge sanitaire et le retour au domicile.**

# Critères d'entrée

---

- Accord MDPH pour « MAS Externalisée avec Accueil de Jour »
- Age : entre 18 et 60 ans (projet d'évolution pour + de 60 ans)
- Lieu de vie à moins de 35 kms ou 40 minutes de trajet
- Personne **en demande** d'être accompagnée (pas d'accompagnement sans accord et signature du Programme d'Accompagnement Individualisé)

ET

**en situation complexe** avec au moins 3 des 5 critères suivant :

- *L'existence de troubles cognitifs, comportementaux, émotionnels ou affectifs générant une situation de handicap invisible*
- *Une perte d'autonomie*
- *L'association de plusieurs pathologies dont la lésion cérébrale*
- *Une précarité sociale (logement, ressources, accès aux droits)*
- *Une insuffisance de ressources spécifiques*

# Procédure de mise en place de l'accompagnement

Pré admission



Evaluations des déficits, incapacités et de la restriction de participation aux actes de la vie quotidienne + ressenti de la personne et de son entourage



Proposition d'un PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) co-signé par l'utilisateur, sa famille et le service

**Ateliers thérapeutiques + accompagnements individuels**

# L'accompagnement proposé

- Accueil de jour sur site

***ET/OU***

accompagnement dans l'environnement  
(domicile, ville)

- Ateliers de groupe thérapeutiques

***ET/OU***


















accompagnements individuels

Cet accompagnement permet aux personnes accompagnées:

- De sortir de chez elles;
- De rompre avec la solitude et/ou l'isolement;
- De rencontrer d'autres personnes cérébrolésées, plus ou moins avancées dans leur parcours;
- De partager leurs expériences de vie.

# PLANNING DES ATELIERS - SERVICE AUPRES-TC

Mise à jour le 15-11-23

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI					
9h à 10h	Arrivée des personnes et temps collectif				Arrivée et temps collectif					
10h à 12h	<b>SPORT D'OPPOSITION</b> de 10h30 à 12h 	<b>ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES</b> de 10h30 à 12h <i>Tenue de sport obligatoire</i> 	<b>EXPRESSION DES EMOTIONS</b> de 10h30 à 12h 	<b>MARCHE SPORTIVE</b> de 10h à 12h <i>Tenue de sport obligatoire</i> 	<b>ATTITUDES ET RELATIONS</b> de 9h30 à 11h 					
	<b>REPERES</b> de 11h15 à 12h00 			<b>SYNTHESE DE L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE</b>	<b>RELAXATION</b> de 9h45 à 10h15 					
12h30 à 13h30	Repas		Repas		Repas					
14h à 16h	<b>UN TEMPS ENSEMBLE</b> de 14h30 à 16h 	<b>RELAXATION</b> de 13h30 à 14H 	<b>ECRITURE</b> De 14h15 a 16h 	<b>JARDINAGE</b> De 13h30 à 16h30 	<b>JOURNAL</b> De 14h à 16h 	<b>MARCHE</b> De 14h à 15h30 	<b>PISCINE</b> De 13h30 à 16h30 	<b>SPORT INTERACTIF</b> de 14h à 16h 	<b>SPORT DE PRECISION</b> de 14h à 15h30 	<b>TRAVAUX MANUELS</b> de 14h à 16h 
16h à 17h	Retours des personnes et temps collectif									
	Ateliers à visée d'expression	à visée de bien-être	à visée physique	à visée fonctionnelle	à visée pré-professionnelle et/ou sociale	à visée occupationnelle				

# Les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire

- Responsable de Service 1 ETP
  - Médecin MPR chef de service 0.5 ETP
  - Psychiatre 0.1 ETP
  - Assistante Médico-Administrative 1 ETP
  - Ergothérapeutes 0.8 ETP
  - Educatrice spécialisée 1 ETP
  - Assistante sociale 0.8 ETP
  - Psychologue clinicienne 1 ETP
  - Neuropsychologue 1,5 ETP
  - Enseignant en activités physiques adaptées 1 ETP
- ▶ Equipe questionnée et mobilisée ainsi que les personnes accompagnées sur la prise en charge des troubles du comportement

# Quelle prise en charge des troubles du comportement?

Tous les ateliers de groupe que nous proposons sont réfléchis, dans leur contenu comme dans leurs règles, par rapport à des objectifs thérapeutiques dont celui de travailler les troubles du comportement

Grâce aux interactions entre personnes accompagnées, mais aussi entre personnes accompagnées et professionnels,

Grâce aux échanges verbaux mais aussi non-verbaux,

Et à la nécessité d'adaptation au comportement de l'autre.

Ces ateliers sont potentiellement révélateurs de troubles du comportement chez les participants et donne donc aux professionnels l'occasion de les reprendre et de les travailler avec la personne concernée (sous réserve de son adhésion)



# Quels méthodes et outils utilisés en vue d'une meilleure adaptation du comportement?

- ✓ Feedbacks instantanés (au sein du groupe) ou différés (en individuel)
  - ↳ *analyse de la situation et recherche des ajustements*
- ✓ Exercices de simulation de situations du quotidien
  - ↳ *action et constat versus réflexion et projection*
- ✓ Mises en situation réelles et accompagnées (ou non)
  - ↳ *évaluation et auto évaluation*
- ✓ Travail sur la prise de conscience (entretien référent, psy, vidéo de la personne)
  - ↳ *approfondissement de la réflexion*
- ✓ Vidéos de situations extérieures
  - ↳ *critique de situations extérieures à soi*
- ✓ Méthodes de relaxation
  - ↳ *instant présent, apprivoisement des émotions*
- ✓ Feedbacks positifs
  - ↳ *renforcements positifs*

# Quelles limites des ateliers de groupe face aux troubles du comportement?

- Mise à mal du bon déroulement du groupe;
- Risque de contagion du comportement inadapté à d'autres participants;
- Déstabilisation plus ou moins importante ET plus ou moins perceptible des autres participants;
- Difficulté à reprendre et échanger sur le comportement en situation de groupe;
- Retour parfois vécu comme infantilisant plutôt que constructif;
- Mise en danger

# Place de la pair-aidance?

Les interactions entre personnes accompagnées et le partage d'expériences passées et/ou immédiates témoignent de l'existence d'une pair-aidance entre les personnes accompagnées par notre service à travers:

- ✓ Écoute, bienveillance et empathie;
- ✓ Confiance réciproque qui s'installe au fil des ateliers (répétition et durée de l'accompagnement);
- ✓ Possibilité de se reconnaître dans la situation de l'autre;
- ✓ Prise de distance et prise de conscience par rapport à la situation propre;
- ✓ Entraide (échanges constructifs);
- ✓ Partage de ressources;
- ✓ Appropriation des méthodes efficaces des autres.

# Comment est favorisée la pair-aidance?

- En permettant les échanges formels et informels;
- En initiant des discussions sur des sujets d'intérêt commun;
- En proposant des ateliers aux thématiques spécifiques (cycle bien être, métacognition, expression des émotions);
- En disposant de supports d'expression variés (orale, écrite, activités manuelles, sport);
- En homogénéisant les groupes;
- En assouplissant le cadre quand nécessaire;
- En favorisant la rencontre avec d'anciennes personnes accompagnées pour échanger sur les « bonnes pratiques »

# Quelle pair-aidance pour les aidants?

Tous les deux mois,  
le **Groupe de Parole Familles** propose aux familles et proches un temps  
d'échange  
leur permettant d'être écoutés et de s'exprimer sur leur vécu, leurs  
besoins et attentes spécifiques  
et d'obtenir de l'information sur la lésion cérébrale et ses conséquences  
dans le but de cheminer vers un mieux être psychologique

De manière plus ponctuelle,  
Et en présence des personnes accompagnées  
Il existe d'autres temps de rencontre  
Comme le **goûter d'été annuel**  
Ou les **Réunions d'Echanges Usagers et Familles**

Merci pour votre attention